



**Bulletin sécheresse de Bourgogne-Franche-Comté
n° 07 du 2 septembre 2024 : période du 19/08/2024 au 01/09/2024**

Sommaire

Synthèse	p.1
Carte de qualification hydrologique des étiages	p.2
Cours d'eau du bassin Rhône – Méditerranée – Corse	p.3
Cours d'eau des bassins Loire – Bretagne et Seine – Normandie	p.4
Cours d'eau : répartition par départements	p.5 à 7
Eaux souterraines	p.8

Liens utiles

VigiEau – site de l'information sécheresse du Gouvernement
<https://vigieau.gouv.fr/>

ORISK – observatoire du risque inondation de la sécheresse et du karst en Bourgogne Franche-Comté sur le site
<http://www.orisk-bfc.fr/>

HydroPortail – données hydrométriques (brutes temps réel, pré-validées et validées)
<http://www.hydro.eaufrance.fr/>

ADES – portail national d'accès aux données sur les eaux souterraines
<https://ades.eaufrance.fr/>

Reproduction autorisée sous réserve d'en mentionner la source

Données : DREAL BFC, département Hydrologie et Hydrométrie

Prochain bulletin : lundi 9 septembre 2024

Sécheresse

Ce bulletin constitue un outil d'aide à la décision. Il s'appuie sur les débits des cours d'eau disposant de mesures hydrométriques et des seuils de référence en vigueur.

Pour mémoire en hydrologie, le **Qm3J-N (ou VCN3)**, est le débit minimal ou débit d'étiage des cours d'eau enregistré pendant 3 jours consécutifs sur la période considérée.

Situation au 2 septembre 2024 :

Les Qm3J-N (ou VCN3) sur les 14 derniers jours sont à la baisse par rapport au bulletin du 26 août pour 70 stations, à la hausse pour 2 stations et identiques pour 11 stations, sur un total de 83.

23 unités sécheresse ont atteint le seuil de vigilance, 12 le seuil d'alerte et 1 le seuil d'alerte renforcée. Les débits actuels sont globalement supérieurs aux débits connus à la même période les années précédentes. Cette situation est susceptible d'évoluer rapidement, en fonction des précipitations à venir.

Les niveaux des nappes d'eau souterraine sont majoritairement à la baisse : 18 piézomètres indiquent des valeurs inférieures à celles de la semaine dernière, 6 voient leur niveau augmenter et 3 sont stables.

A l'instar des semaines passées, l'ensemble de ces valeurs reste globalement haut pour la saison : 20 nappes d'eau des 29 de l'échantillon observé pour lesquelles les données sont les plus récentes sont d'un niveau supérieur à leurs cotes moyennes mensuelles respectives.

Au 02/09/2024, les préfets des départements du Doubs, du Jura et du Territoire de Belfort ont pris un arrêté plaçant leur département au niveau de vigilance sécheresse. Un arrêté de restriction des usages de l'eau (niveau alerte) a été signé par le préfet du Jura pour l'unité « Haute-Chaîne » (source VigiEau).

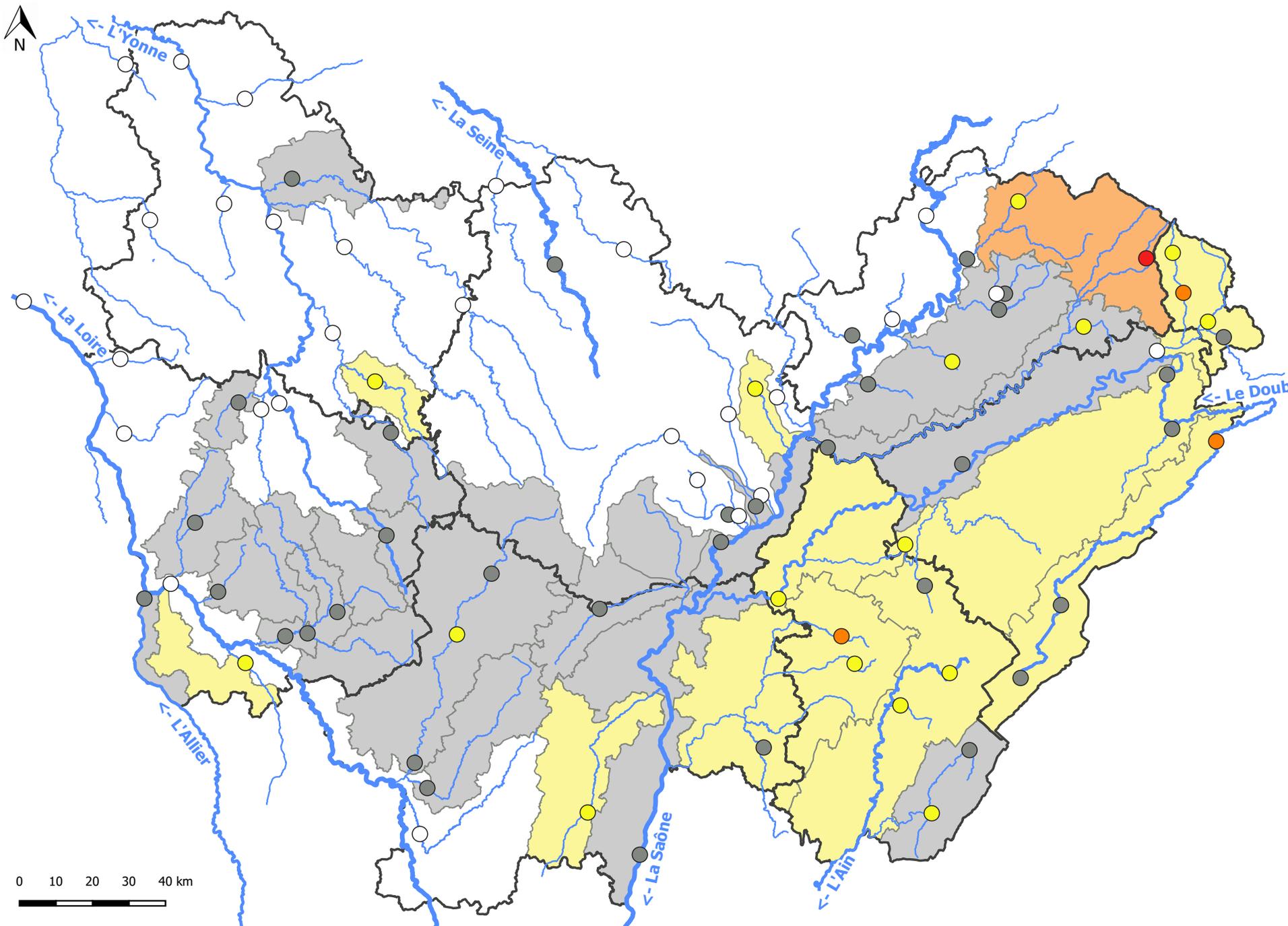
Points particuliers :

- l'unité Vosges haute-saônoises (Haute-Saône) atteint le seuil de l'alerte renforcée ; l'une de ses stations de référence, le Rahin à Plancher-Bas, atteint la première son seuil de crise.
- le Qm3J-N de la station du Doubs à Mouthe est la valeur du jaugeage réalisé le 22 août, les conditions d'écoulements y étant toujours inhabituelles (toute l'eau passe sous le seuil de la station, empêchant toute mesure en continu). Le Qm3J-N des stations du secteur étant du 22 au 24 août, le jaugeage a bien été fait pendant les bas débits des 14 derniers jours.
- les données relatives aux nappes d'eau souterraine sont indisponibles depuis le 29 août 2024 pour l'ensemble des stations, sauf 3 d'entre elles pour lesquelles la date est plus ancienne.

Bulletin sécheresse de Bourgogne-Franche-Comté

Annexe cartographique

Bulletin sécheresse n° 07 du 02/09/2024



Note : Cette carte présente la qualification hydrologique de l'étiage pour la région Bourgogne-Franche-Comté, basée sur les Qm3J-N (VCN3) à 14 jours. Elle ne doit pas être confondue avec la carte de restriction des usages de l'eau disponible sur le site VigiEau, qui est déterminée par les arrêtés préfectoraux pris dans chaque département.

Station de référence sécheresse

- Absence de sécheresse
- Vigilance
- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise

Zone unité sécheresse

- Absence de sécheresse
- Vigilance
- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise

Sources :
© IGN BD carto 2020
DREAL BFC / SBEP / DHH

Conception :
DREAL BFC / 02-09-2024

Cette carte a été réalisée pour être
imprimée au format A3

Bulletin de veille hydrologique et piézométrique
n° 07 du 2 septembre 2024 : période du 19/08/2024 au 01/09/2024

Stations	Dépt.	Seuils de qualification de la sécheresse				Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 25/08/2024	Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 01/09/2024	Date du VCN3 observé	Qualification hydrologique de l'étiage
		Vigilance (m³/s)	Alerte (m³/s)	Alerte renforcée (m³/s)	Crise (m³/s)				

Eaux superficielles : bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Unités Haute-chaîne (Doubs et Jura)

Le Doubs à Mouthe	25	0.330	0.220	0.150	0.130	0.228	0.228	Jaugage 22/08	
Le Doubs à Pontarlier	25	1.900	1.200	0.970	0.760	1.468	1.468	22 au 24/08	
Le Doubs à Goumois	25	7.900	5.300	4.500	2.930	4.940	4.435	30/08 au 01/09	
La Bienne à Morez	39	0.350	0.220	0.150	0.110	0.241	0.241	22 au 24/08	
Le Tacon à Saint-Claude	39	0.840	0.570	0.430	0.340	0.495	0.495	22 au 24/08	
Unité Haute Chaîne (Jura) – stations de Mouthe, Saint-Claude et Morez									vigilance
Unité Haute Chaîne (Doubs) – les 5 stations									alerte

Unités Plateau Calcaire jurassien (Doubs et Jura)

Le Dessoubre à Saint-Hippolyte	25	2.400	1.500	1.100	0.760	1.670	1.670	22 au 24/08	
La Loue à Champagne-sur-Loue	39	15.000	11.000	8.100	5.270	8.808	8.788	22 au 24/08	
La Furieuse à Salins	39	0.260	0.160	0.110	0.050	0.207	0.174	30/08 au 01/09	
L'Ain à Bourg-de-Sirod	39	2.500	1.800	1.300	0.900	1.681	1.681	21 au 23/08	
Le Hérisson à Doucier	39	0.340	0.210	0.110	0.080	0.151	0.160	21 au 23/08	
Unité Plateau Calcaire (Jura) – stations de Bourg-de-Sirod, Doucier et Salins									alerte
Unité Plateau Calcaire jurassien (Doubs) – les 5 stations									alerte

Unités Seille (Jura) et Seille et Guyotte (Saône-et-Loire)

La Brenne à Sellières	39	0.075	0.040	0.025	0.015	0.025	0.019	29 au 31/08	alerte
La Seille à Voiteur	39	0.650	0.330	0.210	0.080	0.265	0.256	30/08 au 01/09	
La Gizia à Frontenaud	71	0.260	0.170	0.130	0.110	0.165	0.218	29 au 31/08	

Unités Basses vallées Doubs - Ognon (Doubs et Haute-Saône) et unité Nord Jura (Jura)

Le Doubs à Mathay	25	14.000	8.900	7.000	5.280	10.680	10.100	30/08 au 01/09	
Le Doubs à Besançon	25	25.000	17.000	12.000	7.300	21.959	21.677	30/08 au 01/09	
Le Doubs à Neublans-Abergement	39	47.000	31.000	22.000	14.000	28.291	23.200	30/08 au 01/09	
L'Ognon à Pesmes	70	8.200	5.500	3.700	2.100	6.090	5.972	30/08 au 01/09	
Le Scey à Beveuge	70	0.460	0.290	0.210	0.140	0.277	0.277	22 au 24/08	
Unité Nord Jura (Jura) – stations de Champagne-sur-Loue, Neublans et Besançon									alerte
Unité Basses vallées Doubs-Ognon (Doubs et Haute-Saône) – les 5 stations									vigilance

Unité Allain (Doubs, Haute-Saône et Territoire de Belfort)

La Savoureuse à Giromagny	90	0.180	0.090	0.050	0.030	0.066	0.060	29 au 31/08	alerte
La Savoureuse à Belfort	90	0.480	0.440	0.330	0.230	0.359	0.289	30/08 au 01/09	
La Bourbeuse à Froidefontaine	90	0.500	0.230	0.160	0.070	0.228	0.228	22 au 24/08	
L'Allain à Joncherey	90	1.100	0.690	0.580	0.440	0.788	0.726	30/08 au 01/09	
Le Rupt à Dung	25	0.110	0.070	0.055	0.025	0.181	0.164	30/08 au 01/09	

Unité Vosges haute-saônoises (Haute-Saône)

La Lanterne à Fleurey-lès-Faverney	70	5.900	3.800	2.600	1.700	4.718	4.347	30/08 au 01/09	alerte renforcée
La Semouse à Saint-Loup-sur-Semouse	70	1.500	1.100	0.760	0.550	1.202	0.995	30/08 au 01/09	
Le Rahin à Plancher-Bas	70	0.200	0.100	0.055	0.025	0.032	0.020	30/08 au 01/09	

Unité Plateau calcaire de Haute-Saône (Haute-Saône)

Le Durgeon à Colombier	70	0.060	0.030	0.015	0.005	0.056	0.044	30/08 au 01/09	vigilance
Le Bâtard à Villeparois	70	0.045	0.020	0.015	0.010	0.059	0.054	30/08 au 01/09	
La Colombine à Frotey-lès-Vesoul	70	0.480	0.280	0.200	0.130	0.385	0.292	30/08 au 01/09	
La Romaine à Maizières	70	0.250	0.170	0.140	0.110	0.172	0.148	30/08 au 01/09	
La Morte à Saint-Broing	70	0.490	0.320	0.220	0.160	0.411	0.358	30/08 au 01/09	

Unité Saône amont (Haute-Saône)

La Saône à Cendrecourt	70	4.800	3.400	2.900	2.200	6.023	5.287	30/08 au 01/09	
Le Coney à Fontenoy-le-Château	88	1.940	1.330	1.140	0.850	2.451	2.117	30/08 au 01/09	
Le Salon à Denèvre	70	1.000	0.620	0.430	0.300	1.306	0.992	30/08 au 01/09	

La Vingeanne à Oisilly	21	1.500	1.000	0.890	0.760	2.000	1.850	30/08 au 01/09	vigilance
La Saône à Pagny-la-Ville (Lechâtelet)	21	43.500	28.000	21.000	16.000	46.500	40.000	30/08 au 01/09	
La Saône à Mâcon	71	104.000	70.000	52.000	35.000	85.000	85.000	30/08 au 01/09	vigilance
Le Pannecul à Noiron-sur-Bèze	21	0.035	0.030	0.020	0.010	0.030	0.028	21 au 23/08	alerte
La Tille à Arcelot	21	1.000	0.550	0.300	0.110	2.100	1.515	30/08 au 01/09	
La Tille à Champdôtre	21	2.300	1.300	0.700	0.500	3.750	3.272	30/08 au 01/09	
L'Ouche à Plombières-lès-Dijon	21	1.500	1.000	0.600	0.500	2.300	2.000	30/08 au 01/09	
L'Ouche à Trouhans	21	2.400	1.200	1.000	0.900	2.750	2.269	30/08 au 01/09	vigilance

Unité Vouge, Bièvre, Cent-Fonts (Côte d'Or)

La Vouge à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux	21	0.184	0.094	0.060	0.031	0.170	0.150	30/08 au 01/09	
La Bièvre à Brazezy-en-Plaine	21	0.240	0.200	0.180	0.170	0.350	0.350	22 au 24/08	
La Cent-Fonts à Saulon-la-Rue	21	0.220	0.170	0.150	0.145	0.250	0.250	21 au 23/08	
La Vouge à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux	21	0.184	0.094	0.060	0.031	0.170	0.150	30/08 au 01/09	vigilance
La Dheune à Santenay	71	0.350	0.240	0.210	0.140	0.307	0.284	30/08 au 01/09	vigilance
La Grosne à Jalogny (Cluny)	71	0.540	0.270	0.120	0.055	0.234	0.165	30/08 au 01/09	alerte

Bulletin de veille hydrologique et piézométrique
n° 07 du 2 septembre 2024 : période du 19/08/2024 au 01/09/2024

Stations	Dépt.	Seuils de qualification de la sécheresse				Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 25/08/2024	Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 01/09/2024	Date du VCN3 observé	Qualification hydrologique de l'étiage
		Vigilance (m³/s)	Alerte (m³/s)	Alerte renforcée (m³/s)	Crise (m³/s)				

Eaux superficielles : bassin Loire – Bretagne

La Loire à Nevers	58	32.000	23.000	21.000	19.000	33.887	33.727	24 au 26/08	
La Loire à Gien	58	60.000	50.000	45.000	43.000	74.120	72.819	24 au 26/08	
L'Allier à Cuffy	58	29.000	17.000	16.000	15.500	28.033	27.502	30/08 au 01/09	vigilance
La Bourbince à Vitry-en-Charollais	71	1.600	1.100	0.870	0.750	1.690	1.512	30/08 au 01/09	vigilance
L'Arconce à Montceaux-l'Etoile	71	0.890	0.530	0.320	0.210	0.923	0.914	30/08 au 01/09	

Unité Arroux – Morvan (Saône-et-Loire)

L'Arroux à Rigny-sur-Arroux	71	4.100	2.300	1.400	1.000	3.047	2.639	30/08 au 01/09	vigilance
L'Arroux à Etang-sur-Arroux	71	3.600	2.100	1.100	0.580	1.461	1.330	30/08 au 01/09	
L'Arroux à Dracy-Saint-Loup	71	0.480	0.260	0.150	0.090	0.325	0.287	30/08 au 01/09	

L'Arroux à Dracy-Saint-Loup	21	0.480	0.260	0.150	0.090	0.325	0.287	30/08 au 01/09	vigilance
L'Aron à Verneuil	58	2.760	1.320	0.950	0.780	2.841	2.745	30/08 au 01/09	vigilance
La Dragne à Vandenesse	58	0.290	0.140	0.090	0.060	0.159	0.148	30/08 au 01/09	vigilance
L'ixeure à La Fermeté	58	0.120	0.050	0.030	0.020	0.086	0.067	30/08 au 01/09	vigilance
L'Alène à Cercy-la-Tour	58	0.770	0.350	0.255	0.210	0.599	0.458	30/08 au 01/09	vigilance
L'Acolin à Saint-Germain-Chassenay	58	0.860	0.500	0.400	0.350	0.514	0.468	30/08 au 01/09	alerte
La Nievre d'Arzembouy à Poiseux	58	0.470	0.250	0.190	0.155	0.425	0.341	29 au 31/08	vigilance
Le Nohain à Saint-Martin-sur-Nohain	58	2.020	1.100	0.970	0.850	3.354	2.902	30/08 au 01/09	
La Vrille à Arquian	58	0.230	0.120	0.090	0.055	0.286	0.245	30/08 au 01/09	

Eaux superficielles : bassin Seine – Normandie

Unité Chatillonnais (Côte d'Or)

La Laignes aux Riceys	21	1.000	0.650	0.470	0.290	1.385	1.000	30/08 au 01/09	
La Seine à Nod-sur-Seine	21	1.200	0.720	0.450	0.250	1.496	1.137	30/08 au 01/09	
L'Ource à Leuglay	21	0.420	0.250	0.140	0.070	0.991	0.702	30/08 au 01/09	

L'Armançon à Aisy-sur-Armançon	89	1.600	0.920	0.500	0.290	2.318	1.742	29 au 31/08	
L'Armançon à Briennon-sur-Armançon	89	7.500	4.600	3.100	2.300	8.772	6.781	29 au 31/08	vigilance
Le Serein à Chablis (pont de la déviation)	89	1.100	0.490	0.270	0.190	2.265	1.845	28 au 30/08	
La Cure à Marigny-l'Église	58	1.350	0.900	0.750	0.610	1.095	1.031	29/08 au 31/08	vigilance
La Cure à Arcy-sur-Cure	89	3.500	2.700	2.100	1.700	6.134	4.968	30/08 au 01/09	
Le Cousin à Avallon	89	0.640	0.360	0.200	0.150	0.509	0.330	30/08 au 01/09	alerte
L'Yonne à Corancy	58	0.990	0.600	0.450	0.350	0.767	0.620	30/08 au 01/09	vigilance
L'Yonne à Dornecy	58		2.500	1.900	1.300	7.408	5.334	30/08 au 01/09	
L'Yonne à Gurgy	89	14.000	12.500	11.000	9.200	29.040	25.168	30/08 au 01/09	
L'Yonne à Pont-sur-Yonne	89	30.000	16.000	13.000	11.000	54.700	46.569	30/08 au 01/09	
Le Sauzay à Corvol-l'Orgueilleux	58	0.530	0.330	0.280	0.240	0.517	0.472	30/08 au 01/09	vigilance
Le Beuvron à Ouagne	58	0.460	0.250	0.200	0.165	0.538	0.473	30/08 au 01/09	
L'Orvanne à Diant	89	0.300	0.240	0.190	0.140	0.349	0.336	27 au 29/08	
L'Ouanne à Charny	89	1.100	0.780	0.610	0.440	1.484	1.358	30/08 au 01/09	
Le Loing à Saint-Martin-des-Champs	89	0.313	0.225	0.180	0.116	0.554	0.550	21 au 23/08	
Le Tholon à Senan	89	0.270	0.160	0.140	0.100	0.299	0.282	30/08 au 01/09	
La Vanne à Pont-sur-Vanne	89	4.200	3.000	2.400	2.000	4.967	4.821	30/08 au 01/09	

Bulletin de veille hydrologique et piézométrique
n° 07 du 2 septembre 2024 : période du 19/08/2024 au 01/09/2024

Eaux superficielles

Zone de gestion	Station de référence	Seuils de qualification de la sécheresse				Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 25/08/2024	Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 01/09/2024	Date du VCN3 observé	Qualification hydrologique de l'étiage
		Vigilance (m³/s)	Alerte (m³/s)	Alerte renforcée (m³/s)	Crise (m³/s)				

Département de la Côte-d'Or (21)

Bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Tille amont, Ignon, Venelle	La Tille à Arcelot	1.000	0.550	0.300	0.110	2.100	1.515	30/08 au 01/09	
Vingeanne	La Vingeanne à Oisilly	1.500	1.000	0.890	0.760	2.000	1.850	30/08 au 01/09	
Bèze, Albane	Le Pannecul à Noiron-sur-Bèze	0.035	0.030	0.020	0.010	0.030	0.028	21 au 23/08	alerte
Tille aval, Norges	La Tille à Champdôtre	2.300	1.300	0.700	0.500	3.750	3.272	30/08 au 01/09	
Vouge, Biètré, Cent-Fonts	La Vouge à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux	0.184	0.094	0.060	0.031	0.170	0.150	30/08 au 01/09	
	La Biètré à Brazey-en-Plaine	0.240	0.200	0.180	0.170	0.350	0.350	22 au 24/08	
	La Cent-Fonts à Saulon-la-Rue	0.220	0.170	0.150	0.145	0.250	0.250	21 au 23/08	
Bouzaie, Lauve, Rhoïn, Meuzin	La Vouge à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux	0.184	0.094	0.060	0.031	0.170	0.150	30/08 au 01/09	vigilance
	La Dheune à Santenay	0.350	0.240	0.210	0.140	0.307	0.284	30/08 au 01/09	vigilance
Ouche amont, Suzon, Vandenesse	L'Ouche à Plombières-lès-Dijon	1.500	1.000	0.600	0.500	2.300	2.000	30/08 au 01/09	
Ouche aval	L'Ouche à Trouhans	2.400	1.200	1.000	0.900	2.750	2.269	30/08 au 01/09	vigilance

Axe Saône

Saône moyenne	La Saône à Pagny-la-Ville (Lechâtelet)	43.500	28.000	21.000	16.000	46.500	40.000	30/08 au 01/09	vigilance
----------------------	--	--------	--------	--------	--------	--------	--------	----------------	-----------

Bassin Seine – Normandie

Serein amont, Romanée	Le Serein à Chablis (pont de la déviation)	1.100	0.490	0.270	0.190	2.265	1.845	28 au 30/08	
Armançon amont, Brenne	L'Armançon à Aisy-sur-Armançon	1.600	0.920	0.500	0.290	2.318	1.742	29 au 31/08	
Châtillonnais (Seine, Laignes, Petite Laignes, Ource, Aube)	La Laignes aux Riceys	1.000	0.650	0.470	0.290	1.385	1.000	30/08 au 01/09	
	La Seine à Nod-sur-Seine	1.200	0.720	0.450	0.250	1.496	1.137	30/08 au 01/09	
	L'Ource à Leuglay	0.420	0.250	0.140	0.070	0.991	0.702	30/08 au 01/09	

Bassin Loire – Bretagne

Arroux, Lacanche	L'Arroux à Dracy-Saint-Loup	0.480	0.260	0.150	0.090	0.325	0.287	30/08 au 01/09	vigilance
-------------------------	-----------------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	----------------	-----------

Département du Doubs (25)

Bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Haute-Chaîne	Le Doubs à Mouthé	0.330	0.220	0.150	0.130	0.228	0.228	Jaugage 22/08	alerte
	Le Doubs à Pontarlier	1.900	1.200	0.970	0.760	1.468	1.468	22 au 24/08	
	Le Doubs à Goumois	7.900	5.300	4.500	2.930	4.940	4.435	30/08 au 01/09	
	La Bienne à Morez	0.350	0.220	0.150	0.110	0.241	0.241	22 au 24/08	
	Le Tacon à Saint-Claude	0.840	0.570	0.430	0.340	0.495	0.495	22 au 24/08	
Plateau Calcaire jurassien	Le Dessoubre à Saint-Hippolyte	2.400	1.500	1.100	0.760	1.670	1.670	22 au 24/08	alerte
	La Loue à Champagne-sur-Loue	15.000	11.000	8.100	5.270	8.808	8.788	22 au 24/08	
	La Furieuse à Salins	0.260	0.160	0.110	0.050	0.207	0.174	30/08 au 01/09	
	L'Ain à Bourg-de-Sirod	2.500	1.800	1.300	0.900	1.681	1.681	21 au 23/08	
	Le Hérisson à Doucier	0.340	0.210	0.110	0.080	0.151	0.160	21 au 23/08	
Basses vallées Doubs – Ognon	Le Doubs à Mathay	14.000	8.900	7.000	5.280	10.680	10.100	30/08 au 01/09	vigilance
	Le Doubs à Besançon	25.000	17.000	12.000	7.300	21.959	21.677	30/08 au 01/09	
	L'Ognon à Pesmes	8.200	5.500	3.700	2.100	6.090	5.972	30/08 au 01/09	
	Le Scey à Beveuge	0.460	0.290	0.210	0.140	0.277	0.277	22 au 24/08	
	Le Doubs à Neublans-Abergement	47.000	31.000	22.000	14.000	28.291	23.200	30/08 au 01/09	

Sous bassin de l'Allan

Allan	La Savoureuse à Giromagny	0.180	0.090	0.050	0.030	0.066	0.060	29 au 31/08	alerte
	La Savoureuse à Belfort	0.480	0.440	0.330	0.230	0.359	0.289	30/08 au 01/09	
	La Bourbeuse à Froidefontaine	0.500	0.230	0.160	0.070	0.228	0.228	22 au 24/08	
	L'Allan à Joncherey	1.100	0.690	0.580	0.440	0.788	0.726	30/08 au 01/09	
	Le Rupt à Dung	0.110	0.070	0.055	0.025	0.181	0.164	30/08 au 01/09	

Bulletin de veille hydrologique et piézométrique
n° 07 du 2 septembre 2024 : période du 19/08/2024 au 01/09/2024

Eaux superficielles

Zone de gestion	Station de référence	Seuils de qualification de la sécheresse				Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 25/08/2024	Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 01/09/2024	Date du VCN3 observé	Qualification hydrologique de l'étiage
		Vigilance (m³/s)	Alerte (m³/s)	Alerte renforcée (m³/s)	Crise (m³/s)				

Département du Jura (39)

Bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Nord Jura	La Loue à Champagne-sur-Loue	15.000	11.000	8.100	5.270	8.808	8.788	22 au 24/08	alerte
	Le Doubs à Neublans-Abergement	47.000	31.000	22.000	14.000	28.291	23.200	30/08 au 01/09	
	Le Doubs à Besançon	25.000	17.000	12.000	7.300	21.959	21.677	30/08 au 01/09	
Seille	La Brenne à Sellières	0.075	0.040	0.025	0.015	0.025	0.019	29 au 31/08	alerte
	La Gizia à Frontenaud	0.260	0.170	0.130	0.110	0.165	0.218	29 au 31/08	
	La Seille à Voiteur	0.650	0.330	0.210	0.080	0.265	0.256	30/08 au 01/09	
Plateau Calcaire	L'Ain à Bourg-de-Sirod	2.500	1.800	1.300	0.900	1.681	1.681	21 au 23/08	alerte
	Le Hérisson à Doucier	0.340	0.210	0.110	0.080	0.151	0.160	21 au 23/08	
	La Furieuse à Salins	0.260	0.160	0.110	0.050	0.207	0.174	30/08 au 01/09	
Haute-Chaîne	La Bienne à Morez	0.350	0.220	0.150	0.110	0.241	0.241	22 au 24/08	vigilance
	Le Tacon à Saint-Claude	0.840	0.570	0.430	0.340	0.495	0.495	22 au 24/08	
	Le Doubs à Mouthé	0.330	0.220	0.150	0.130	0.228	0.228	Jaugage 22/08	

Département de la Nièvre (58)

Bassin Loire – Bretagne

Acolin	L'Acolin à Saint-Germain-Chassenay	0.860	0.500	0.400	0.350	0.514	0.468	30/08 au 01/09	alerte
Aron	L'Aron à Verneuil	2.760	1.320	0.950	0.780	2.841	2.745	30/08 au 01/09	vigilance
Mazou – Nohain	Le Nohain à Saint-Martin-sur-Nohain	2.020	1.100	0.970	0.850	3.354	2.902	30/08 au 01/09	
Alène	L'Alène à Cercy-la-Tour	0.770	0.350	0.255	0.210	0.599	0.458	30/08 au 01/09	vigilance
Dragne	La Dragne à Vandenesse	0.290	0.140	0.090	0.060	0.159	0.148	30/08 au 01/09	vigilance
Ixeure	L'Ixeure à La Fermeté	0.120	0.050	0.030	0.020	0.086	0.067	30/08 au 01/09	vigilance
Nièvre	La Nièvre d'Arzembouy à Poiseux	0.470	0.250	0.190	0.155	0.425	0.341	29 au 31/08	vigilance
Vrille	La Vrille à Arquian	0.230	0.120	0.090	0.055	0.286	0.245	30/08 au 01/09	
Loire amont	La Loire à Nevers	32.000	23.000	21.000	19.000	33.887	33.727	24 au 26/08	
Loire aval	La Loire à Gien	60.000	50.000	45.000	43.000	74.120	72.819	24 au 26/08	
Allier	L'Allier à Cuffy	29.000	17.000	16.000	15.500	28.033	27.502	30/08 au 01/09	vigilance

Bassin Seine – Normandie

Sauzay	Le Sauzay à Corvol-l'Orgueilleux	0.530	0.330	0.280	0.240	0.517	0.472	30/08 au 01/09	vigilance
Beuvron	Le Beuvron à Ouagne	0.460	0.250	0.200	0.165	0.538	0.473	30/08 au 01/09	
Cure	La Cure à Marigny-l'Église	1.350	0.900	0.750	0.610	1.095	1.031	29/08 au 31/08	vigilance
Yonne Amont	L'Yonne à Corancy	0.990	0.600	0.450	0.350	0.767	0.620	30/08 au 01/09	vigilance
Yonne Aval	L'Yonne à Dornecy	0.000	2.500	1.900	1.300	7.408	5.334	30/08 au 01/09	

Département de la Haute-Saône (70)

Bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Basses vallées Doubs – Ognon	Le Doubs à Mathay	14.000	8.900	7.000	5.280	10.680	10.100	30/08 au 01/09	vigilance
	Le Doubs à Besançon	25.000	17.000	12.000	7.300	21.959	21.677	30/08 au 01/09	
	L'Ognon à Pesmes	8.200	5.500	3.700	2.100	6.090	5.972	30/08 au 01/09	
	Le Scey à Beveuge	0.460	0.290	0.210	0.140	0.277	0.277	22 au 24/08	
	Le Doubs à Neublans-Abergement	47.000	31.000	22.000	14.000	28.291	23.200	30/08 au 01/09	
Vosges haute-saônoises	La Lanterne à Fleurey-lès-Faverney	5.900	3.800	2.600	1.700	4.718	4.347	30/08 au 01/09	alerte renforcée
	La Semouse à Saint-Loup-sur-Semouse	1.500	1.100	0.760	0.550	1.202	0.995	30/08 au 01/09	
	Le Rahin à Plancher-Bas	0.200	0.100	0.055	0.025	0.032	0.020	30/08 au 01/09	
Plateau calcaire de Haute-Saône	Le Durgeon à Colombier	0.060	0.030	0.015	0.005	0.056	0.044	30/08 au 01/09	vigilance
	Le Bâtard à Villeparois	0.045	0.020	0.015	0.010	0.059	0.054	30/08 au 01/09	
	La Colombine à Frotey-lès-Vesoul	0.480	0.280	0.200	0.130	0.385	0.292	30/08 au 01/09	
	La Romaine à Maizières	0.250	0.170	0.140	0.110	0.172	0.148	30/08 au 01/09	
	La Morte à Saint-Broing	0.490	0.320	0.220	0.160	0.411	0.358	30/08 au 01/09	

Sous bassin de l'Allan

Allan	La Savoureuse à Giromagny	0.180	0.090	0.050	0.030	0.066	0.060	29 au 31/08	alerte
	La Savoureuse à Belfort	0.480	0.440	0.330	0.230	0.359	0.289	30/08 au 01/09	
	La Bourbeuse à Froidefontaine	0.500	0.230	0.160	0.070	0.228	0.228	22 au 24/08	
	L'Allan à Joncherey	1.100	0.690	0.580	0.440	0.788	0.726	30/08 au 01/09	
	Le Rupt à Dung	0.110	0.070	0.055	0.025	0.181	0.164	30/08 au 01/09	

Axe Saône

Saône amont	La Saône à Cendrecourt	4.800	3.400	2.900	2.200	6.023	5.287	30/08 au 01/09	
	Le Coney à Fontenoy-le-Château	1.940	1.330	1.140	0.850	2.451	2.117	30/08 au 01/09	
	Le Salon à Denèvre	1.000	0.620	0.430	0.300	1.306	0.992	30/08 au 01/09	

Bulletin de veille hydrologique et piézométrique
n° 07 du 2 septembre 2024 : période du 19/08/2024 au 01/09/2024

Eaux superficielles

Zone de gestion	Station de référence	Seuils de qualification de la sécheresse				Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 25/08/2024	Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 01/09/2024	Date du VCN3 observé	Qualification hydrologique de l'étiage
		Vigilance (m³/s)	Alerte (m³/s)	Alerte renforcée (m³/s)	Crise (m³/s)				

Département de la Saône-et-Loire (71)

Bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Dheune	La Dheune à Santenay	0.350	0.240	0.210	0.140	0.307	0.284	30/08 au 01/09	vigilance
Grosne	La Grosne à Jalogny (Cluny)	0.540	0.270	0.120	0.055	0.234	0.165	30/08 au 01/09	alerte
Seille et Guyotte	La Brenne à Sellières	0.075	0.040	0.025	0.015	0.025	0.019	29 au 31/08	alerte
	La Seille à Voiteur	0.650	0.330	0.210	0.080	0.265	0.256	30/08 au 01/09	
	La Gizia à Frontenaud	0.260	0.170	0.130	0.110	0.165	0.218	29 au 31/08	

Axe Saône

Saône aval	La Saône à Mâcon	104.000	70.000	52.000	35.000	85.000	85.000	30/08 au 01/09	vigilance
-------------------	------------------	---------	--------	--------	--------	--------	--------	----------------	-----------

Bassin Loire – Bretagne

Vallée de la Loire	La Loire à Nevers	32.000	23.000	21.000	19.000	33.887	33.727	24 au 26/08	
Arroux – Morvan	L'Arroux à Rigny-sur-Arroux	4.100	2.300	1.400	1.000	3.047	2.639	30/08 au 01/09	vigilance
	L'Arroux à Etang-sur-Arroux	3.600	2.100	1.100	0.580	1.461	1.330	30/08 au 01/09	
	L'Arroux à Dracy-Saint-Loup	0.480	0.260	0.150	0.090	0.325	0.287	30/08 au 01/09	
Bourbince	La Bourbince à Vitry-en-Charollais	1.600	1.100	0.870	0.750	1.690	1.512	30/08 au 01/09	vigilance
Arconce et Sornin	L'Arconce à Montceaux-l'Etoile	0.890	0.530	0.320	0.210	0.923	0.914	30/08 au 01/09	

Département de l'Yonne (89)

Bassin Seine – Normandie

Cure aval	La Cure à Arcy-sur-Cure	3.500	2.700	2.100	1.700	6.134	4.968	30/08 au 01/09	
Yonne moyenne	L'Yonne à Gurgy	14.000	12.500	11.000	9.200	29.040	25.168	30/08 au 01/09	
Yonne aval	L'Yonne à Pont-sur-Yonne	30.000	16.000	13.000	11.000	54.700	46.569	30/08 au 01/09	
Serein	Le Serein à Chablès (pont de la déviation)	1.100	0.490	0.270	0.190	2.265	1.845	28 au 30/08	
Armançon amont	L'Armançon à Aisy-sur-Armançon	1.600	0.920	0.500	0.290	2.318	1.742	29 au 31/08	
Armançon aval	L'Armançon à Briennon-sur-Armançon	7.500	4.600	3.100	2.300	8.772	6.781	29 au 31/08	vigilance
Cousin	Le Cousin à Avallon	0.640	0.360	0.200	0.150	0.509	0.330	30/08 au 01/09	alerte
Tholon, Ravillon, Vrin, Ru d'Ocques	Le Tholon à Senan	0.270	0.160	0.140	0.100	0.299	0.282	30/08 au 01/09	
Vanne	La Vanne à Pont-sur-Vanne	4.200	3.000	2.400	2.000	4.967	4.821	30/08 au 01/09	
Ouanne – Loing	L'Ouanne à Charny	1.100	0.780	0.610	0.440	1.484	1.358	30/08 au 01/09	
Nord Yonne	L'Orvanne à Diant	0.300	0.240	0.190	0.140	0.349	0.336	27 au 29/08	

Département du Territoire de Belfort (90)

Bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Sous bassin de l'Allan

Allan	La Savoureuse à Giromagny	0.180	0.090	0.050	0.030	0.066	0.060	29 au 31/08	alerte
	La Savoureuse à Belfort	0.480	0.440	0.330	0.230	0.359	0.289	30/08 au 01/09	
	La Bourbeuse à Froidefontaine	0.500	0.230	0.160	0.070	0.228	0.228	22 au 24/08	
	L'Allan à Joncherey	1.100	0.690	0.580	0.440	0.788	0.726	30/08 au 01/09	
	Le Rupt à Dung	0.110	0.070	0.055	0.025	0.181	0.164	30/08 au 01/09	

Bulletin de veille hydrologique et piézométrique
n° 07 du 2 septembre 2024 : période du 19/08/2024 au 01/09/2024

Points d'eau	Dépt.	Entité hydrogéologique	Cote piezo. moyenne mensuelle (mNGF)	Cote piezo. minimale historique (mNGF)	Date de la cote mini. historique	Cote (mNGF), bulletin du 26/08/2024	Cote actuelle (mNGF)	Date de la dernière cote disponible	Tendance
--------------	-------	------------------------	--------------------------------------	--	----------------------------------	-------------------------------------	----------------------	-------------------------------------	----------

Eaux souterraines – bassin Saône

Haute Chaîne (25 et 39)

Dommartin	25	Alluvions du Drugeon, nappe de l'Arlier	807.35	806.47	01/12/18	807.50	807.55	27/08/24	↗
-----------	----	---	--------	--------	----------	--------	--------	----------	---

Plateau calcaire jurassien (25 et 39)

Hauteroche (Crançot)	39	Calcaires jurassiques chaîne du Jura 1er plateau	428.25	420.29	24/10/18	428.22	427.00	29/08/24	↘
Arc-et-Senans	25	Alluvions de la basse vallée de la Loue entre Quingey et la confluence avec le Doubs	226.88	226.62	07/11/18	227.73	227.78	29/08/24	↗
Ney	39	Calcaires et marnes jurassiques Haut Jura et Bugey – BV Ain et Rhône	527.41	526.92	26/09/20	527.55	527.48	29/08/24	↘

Bresse (39 et 71)

Desnes	39	Alluvions de la Bresse - plaine de Bletterans	200.93	199.94	26/09/20	ND	201.04	29/08/24	
--------	----	---	--------	--------	----------	----	--------	----------	--

Basses vallées du Doubs et de l'Ognon (25 et 70)

Branne	25	Alluvions de la vallée du Doubs	272.22	270.91	20/09/09	ND	272.43	29/08/24	
Montferrand-le-Château	25	Calcaires jurassiques des Avants-Monts	237.17	235.28	08/10/09	236.85	236.47	29/08/24	↘
Molay	39	Alluvions du confluent Saone-Doubs	189.83	189.21	22/11/18	189.90	189.88	29/08/24	↘
Oussières	39	Cailloutis pliocènes de la Forêt de Chaux et formations miocènes sous couverture du confluent Saône-Doubs	223.97	223.24	22/10/23	223.83	223.84	29/08/24	↗

Allan (25 et 90)

Valdoie	90	Alluvions de la Savoureuse	382.84	382.27	08/08/15	383.14	382.99	29/08/24	↘
Florimont	90	Cailloutis du Sundgau dans BV du Doubs	380.89	379.65	10/01/23	380.18	380.18	29/08/24	=

Vosges haute-saônoises (70)

Breuches	70	Alluvions de l'interfluve Breuchin – Lanterne en amont de la confluence	254.01	253.53	23/09/20	254.37	254.33	29/08/24	↘
Magnoncourt	70	Grès Trias inférieur BV Saône	251.18	250.62	23/10/15	251.24	251.23	29/08/24	↘
Amont-et-Effreney	70	Socle vosgien BV Saône-Doubs	423.32	421.88	29/08/22	423.67	ND	25/07/24	

Plateau haut de saônois (70)

Sorans-lès-Breurey	70	Calcaires jurassiques des plateaux de Haute-Saône	265.30	260.52	16/10/23	260.54	260.55	29/08/24	↗
--------------------	----	---	--------	--------	----------	--------	--------	----------	---

Saône amont (70)

Autet	70	Calcaires jurassiques des plateaux de Haute-Saône	192.16	191.91	10/03/11	192.28	ND	25/07/24	
-------	----	---	--------	--------	----------	--------	----	----------	--

Ouche-Tille-Vouge-Vingeanne (21)

Arceau	21	Alluvions de la plaine de la Tille (superficielle et profonde)	228.64	228.16	18/11/18	228.92	228.81	29/08/24	↘
Bourberain	21	Calcaires jurassiques du châtillonnais et seuil de Bourgogne entre Ouche et Vingeanne	225.34	223.28	18/10/23	224.96	224.90	29/08/24	↘
Chenôve	21	Alluvions nappe de Dijon sud (superficielle et profonde)	232.45	229.81	03/04/92	233.00	233.00	29/08/24	=

Saône aval (01 et 71)

Replonges	01	Alluvions de la Saône entre seuil de Tournus et confluent avec le Rhône	167.90	167.63	13/09/09	167.98	167.95	29/08/24	↘
Saint-Cyr	71	Sables, graviers et argiles - St Cosmes du Val de Saône	175.80	174.80	16/10/23	175.34	175.33	29/08/24	↘

Eaux souterraines – bassin Loire

Nièvre et Saône-et-Loire

Montaron	58	Sables et argiles du Bourbonnais du Mio-Pliocène et complexe multicouche des Limagnes	232.25	230.30	14/10/19	232.02	231.95	29/08/24	↘
Bouhy	58	Calcaires et marnes du Dogger et Jurassique supérieur du Nivernais nord libres et captifs	224.30	218.52	05/11/92	228.57	228.44	29/08/24	↘
Mars-sur-Allier	58	Alluvions de l'Allier aval	176.73	176.44	22/10/23	176.85	176.86	29/08/24	↗
L'Hôpital-Le-Mercier	71	Calcaires et marnes du Jurassique du Beaujolais libres	234.71	233.24	14/10/19	235.70	235.70	29/08/24	=

Eaux souterraines – bassin Seine

Yonne

Noyers	89	Calcaires kimméridgiens-oxfordiens karstiques entre Yonne et Seine	262.11	260.55	05/11/15	261.97	261.96	29/08/24	↘
Ligny-le-Châtel	89	Albien-Néocomien libre entre Yonne et Seine	147.88	146.50	22/11/09	150.71	150.61	29/08/24	↘
Saint-Maurice-le-Vieil	89	Albien-Néocomien libre entre Loire et Yonne	151.58	151.01	23/07/11	152.06	152.08	29/08/24	↗
Coulours	89	Craie du Senonais et Pays d'Othe	210.98	206.34	01/10/50	212.99	ND	19/08/24	
Voisines	89	Craie du Senonais et Pays d'Othe	129.52	127.49	01/02/13	130.13	130.12	29/08/24	↘
Arces-Dilo	89	Craie du Senonais et Pays d'Othe	226.70	223.94	05/12/09	229.14	229.07	29/08/24	↘
Chéroy	89	Craie et Tertiaire du Gâtinais	123.11	119.63	25/11/09	123.58	123.57	29/08/24	↘

Pour information

La cote piézométrique moyenne mensuelle correspond à la moyenne des cotes du mois de la date de la dernière cote disponible.
La cote piézométrique minimale historique correspond à la cote la plus basse jamais atteinte par la nappe à la fin de l'année n-1.
La date de la dernière cote disponible est la date du présent bulletin, sauf en cas d'interruption de disponibilité de la donnée.

Légende

 hors seuil
 sous la cote piézo. moyenne mensuelle
 sous la cote piézo. minimale historique